

2020

Rapport d'activité



Un réseau d'établissements
sanitaires et médico-sociaux
UNIS FACE À LA CRISE SANITAIRE

EDITO	2
Président	2
Directeur général	3
L'OFFRE UGECAM EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	4
Chiffres clés offre sanitaire	6
Chiffres clés offre médico-sociale	10
Nos temps forts	12
ASSURER LES SOINS ET L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS PUBLICS	14
Unis face à la crise sanitaire	15
Les usagers témoignent	20
Le soutien aux établissements	23
Notre soutien aux associations	24
Innover en temps de pandémie	25
Favoriser l'accompagnement en milieu ordinaire	28
Renouveler nos engagements	29
Renforcer l'accès aux soins	30
GOVERNANCE ET ORGANISATION	31
Assurer le développement et la performance de notre union	32
Programme Hop'En	33
Organigramme	34
Conseil	35
Commission stratégique des établissements	36
Commission budgétaire et financière	37



**DOMINIQUE
RISTORI**

Président du conseil

Le retour aux équilibres financiers, l'investissement soutenu dans l'outil de travail et la concrétisation de projets structurants pour l'avenir qui avaient marqué 2019 laissaient croire à une progression sereine de notre groupe.

C'était sans compter sur l'imprévisible, qui par définition ne pouvait être anticipé. La crise sanitaire qui nous a frappé avait pourtant eu des précédents dans l'histoire de notre pays. Près de 400 000 morts de la grippe espagnole en France. C'était une autre époque, aucun d'entre nous ne l'a vécue et la donne a totalement changé depuis, notamment par la création de la Sécurité sociale en 1945 puis par la structuration de la branche maladie dans les années 60.

Fort d'un système de santé dont on nous dit qu'il nous est envié partout dans le monde, on pouvait penser que la reproduction d'une telle crise sanitaire était impossible. Nous étions bien présomptueux, aveuglés par notre belle organisation qui répond aux besoins de nos missions, mais qui s'est révélée totalement dépassé par l'imprévu. La déroute a été totale, et ce n'est pas l'organisation institutionnelle qui a permis de limiter les dégâts, mais bien les initiatives locales, l'engagement et la solidarité du personnel.

Chacun se souvient des épisodes malheureux concernant les masques. Malheureux dans la communication (inutiles, puis vitaux), mais aussi par la pénurie résultante à la fois d'un phénomène de mondialisation et de décisions désastreuses concernant la destruction de nos stocks il y a quelques années, au nom de la rentabilité financière.

Il y a eu aussi l'épisode des gels hydroalcooliques, où après avoir réglé l'approvisionnement du gel, chacun a dû utiliser le système D pour assurer son conditionnement.

Durant cette période, nos établissements ont dû s'adapter pour répondre à la menace immédiate de ce virus, protéger nos patients, mais aussi nos personnels. Même si notre activité de cœur de métier a été chahutée, cela a aussi été l'occasion de tester, grandeur nature et un peu forcée, de nouvelles formes d'organisation, comme la télé-rééducation et le suivi à distance des patients. Grâce à la persévérance de tous, l'activité a été réalisée chaque fois que les circonstances l'ont permis, et si dérisoire ou même incongrue que cela puisse être, pour la deuxième année consécutive notre UGECAM présente des résultats positifs, témoignant de la maîtrise des coûts.

Certes, en 2020 nous avons eu la chance de ne pas être confrontés à l'ampleur de l'épidémie comme cela a été le cas pour les UGECAM de l'Est et des Hauts de France. C'est début 2021 que nous aurons notre part de souffrance, notamment au Pôle de Réadaptation de Cornouaille et au Pôle Gériatrique Rennais. Les chiffres laissent sans voix.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, dans ces épreuves, tout le personnel de l'UGECAM a fait montre de ses valeurs personnelles et défendu celles de l'Assurance maladie. C'est pour nous, Conseillers de l'UGECAM Bretagne et Pays de Loire, la source d'une grande fierté.

S'il fallait absolument trouver quelque chose de positif à tout cela, il n'est pas inutile de noter que la population a pris conscience de l'importance du système de soin, du rôle primordial de nos soignants, de leur dévouement. Rappelons-nous de ces applaudissements aux fenêtres en remerciement aux professionnels de la santé. Souhaitons qu'il en reste encore quelque chose dans les mémoires dans quelques années et que cette triste expérience donne lieu à des mesures dans la durée pour se préparer à de nouvelles pandémies qui, il est probable, surviendront de façon tout aussi imprévue.



**SÉBASTIEN
LEVAVASSEUR**

Directeur Général

2020 fut à bien des égards une année « *extraordinaire* » au sens premier du terme. La crise sanitaire qui a alors frappé le monde a bouleversé nos existences et mis à rude épreuve notre système de santé.

Bien que les premières vagues de l'épidémie de Covid-19 aient principalement touché l'est et le nord de notre pays pour progressivement s'étendre à l'Île-de-France et à une partie du sud-est, épargnant globalement les régions de la façade atlantique, nos établissements, nos patients, résidents et usagers ainsi que nos personnels n'ont pas été exempts des effets de cette crise hors normes.

La mise en place du confinement, avec les conséquences drastiques qu'elle a eues sur les résidents de nos EHPAD, les patients de nos HDJ, les enfants accueillis au sein du DITEP et les stagiaires de l'ESRP/PO, ainsi que le déploiement du télétravail pour les équipes administratives et la mise en œuvre de mesures barrières extrêmement exigeantes pour l'ensemble des personnels, auront été les premiers impacts concrets de la pandémie.

Rappelons-nous qu'en mars 2020 le virus était mal connu, que les équipements de protection individuels (à commencer par les masques) connaissaient de fortes tensions et qu'il a fallu beaucoup de courage à nos professionnels pour surmonter leurs craintes légitimes et chaque jour, prendre leurs véhicules, traverser des rues quasiment vides et se rendre auprès de nos patients et de nos résidents.

Si je devais dresser aujourd'hui un bilan de cette période, je le ferais en trois mots : Solidarité, résilience et agilité... Solidarité de nos personnels entre eux, solidarité en direction de nos patients, de nos usagers et de leurs proches, mais également, solidarité de ces derniers envers nos soignants et l'ensemble des professionnels concourant au bon fonctionnement de nos établissements. Nous avons fait front parce que nous étions unis dans la crise.

Résilience, celle que les personnels de nos établissements ont manifestée en surmontant leurs appréhensions quotidiennes, en dépassant l'état de sidération dans lequel les premières semaines de la crise nous avaient plongés, en s'oubliant et en se mettant tout entier au service des plus fragiles dont nous avions la charge, démontrant par là-même leur professionnalisme et leur profond sens du devoir.

Agilité enfin, celle dont les équipes ont su faire preuve, s'adaptant en temps réels aux contraintes du moment, innovant pour maintenir prises en charges et accompagnements, y compris à distance, avec sans cesse à l'esprit l'intérêt du patient ou de l'usager.

Le présent rapport d'activité se veut un témoignage de toute l'énergie, de tout le dévouement qui ont été déployés lors de cette première année de crise sanitaire que je tiens une fois encore à souligner ici. Je vous invite donc à en prendre connaissance et vous en souhaite une bonne lecture.

L'OFFRE UGECAM EN BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

L'OFFRE MIXTE :

SANITAIRE & MÉDICO-SOCIALE

1	PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS MÉDECINE / SSR / USLD	EHPAD
<ul style="list-style-type: none"> Médecine aiguë gériatrique Soins de suite et de réadaptation Spécialités : gériatrie PAPP*, locomoteur, neurologie Unité de soins de longue Durée 	243 lits et places	Établissement d'hébergements pour personnes âgées dépendantes 164 places
2	LA TOURMALINE SSR	ESRP/PO
Soins de suite et de réadaptation Spécialités : cardiologie, vasculaire, respiratoire, système digestif, métabolique et endocrinien	90 lits et places	Établissement et service de réadaptation professionnelle / préorientation 140 places
3	KERAMPIR SSR	EHPAD
Soins de suite et de réadaptation Spécialités : polyvalent, gériatrie PAPP	50 lits	Établissement d'hébergements pour personnes âgées dépendantes 80 places

L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

4	DITEP L'ALOUETTE	90 enfants accompagnés chaque année
	Dispositif thérapeutique éducatif et pédagogique	

L'OFFRE SANITAIRE

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

5	PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUILLE	237 lits et places
	Spécialités : polyvalent, addictologie, gériatrie PAPP, locomoteur, neurologie, pédiatrie et respiratoire	
6	SSR KORN ER HOUËT	97 lits
	Spécialités : polyvalent, gériatrie PAPP	
7	SSR LE BOIS RIGNOUX	100 lits et places
	Spécialités : polyvalent, système digestif, métabolique et endocrinien	
8	SSR LE CHILLON/LES EUMÉNIDES	100 lits et places
	Spécialités : polyvalent, addictologie	
9	SSRA L'ESCALE	20 places
	Spécialité : addictologie	

SANTÉ MENTALE

10	LA THÉBAUDAIS	55 lits et places
	Spécialité : réadaptation psycho-sociale et professionnelle	



OFFRE MIXTE :
SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

OFFRE MÉDICO-SOCIALE

● ANTENNES MÉDICO-SOCIALES

OFFRE SANITAIRE

● ANTENNES SANITAIRES



Organisme à but non lucratif, l'UGECAM¹ Bretagne Pays de la Loire fait partie du Groupe UGECAM, un groupe de l'Assurance Maladie. L'union en porte les valeurs d'universalité, de solidarité, de responsabilité et d'innovation. Piloté par une Direction nationale, le Groupe UGECAM est constitué de 243 établissements et services répartis sur plus de 150 sites, à la fois dans les champs sanitaire et médico-social, qui sont gérés par 13 unions régionales. L'UGECAM Bretagne Pays de la Loire gère 13 établissements sanitaires et médico-sociaux répartis sur 10 sites.

2020 EN CHIFFRES



¹UGECAM : Union pour la gestion des établissements de caisses d'Assurance maladie²CDI, CDD et postes mutualisés internes ou externes établissements et Direction régionale UGECAM

*PAPP : Personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance - USLD : Unité de soins de longue durée

2020 EN CHIFFRES

L'OFFRE SANITAIRE 1/2

KERAMPIR

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le Centre Kerampir exerce une prise en charge en SSR PAPD (affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance) et pour développer une activité en SSR polyvalents. Sa prise en charge s'effectue en hospitalisation à temps complet.



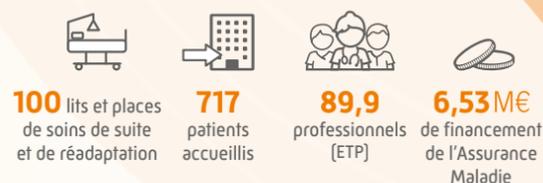
Directeur : Marc Bermond-Gonnet
Directrice adjointe : Morgane Hell
Présidente de la CME : Dr Caroline Pichot

70-72 Rue de Park Ar Roz - 29820 BOHARS
 Tél. : 02 98 34 58 58
 direction.kerampir@ugecam.assurance-maladie.fr

LE BOIS RIGNOUX

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le Centre Le Bois Rignoux dispense des soins de suite polyvalents, il est reconnu comme référent en matière de prise en charge spécialisée des affections du système digestif, métabolique et endocrinien, en hospitalisation à temps complet et à temps partiel. Après le CHU de Nantes, l'établissement développe l'activité de cancérologie – soins palliatifs la plus importante de son territoire de santé.



Directeur : Philip Vrouvakis
Directeur adjoint : Arthur Rozier
Présidente de la CME : Dr Isabelle Decré
Directrice des soins : Béatrice Jaud

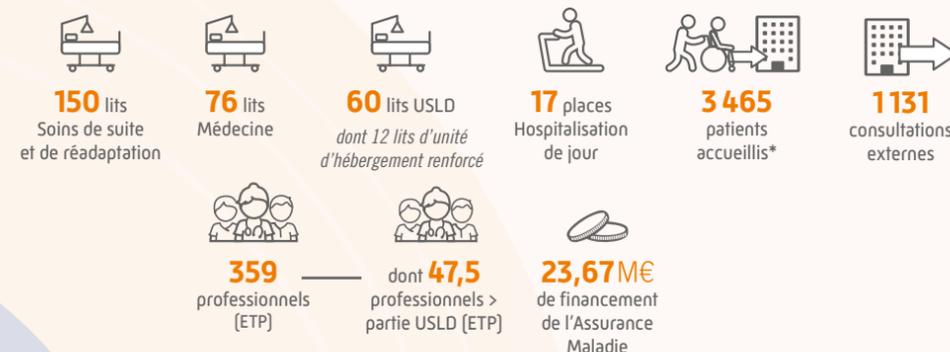
La Paquelais - 44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE • Tél. : 02 40 57 40 57
 Fax adm. : 02 40 57 30 49 • Fax méd. : 02 40 57 41 90
 direction.bois-rignoux@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

MÉDECINE, SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION, UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE

Le Pôle Gériatrique Rennais, exerce les activités de SSR polyvalents, SSR spécialisés PAPD, SSR spécialisé en affections de l'appareil locomoteur, SSR spécialisé affection du système nerveux, médecine, soins de longue durée.

Identifié sur le territoire de santé en matière de prise en charge de la personne âgée polypathologique, présentant des fragilités, ou un risque de dépendance, l'établissement dispose d'une filière d'hospitalisation et de prestations ambulatoire, hôpital de jour et consultations. L'établissement est reconnu pour sa spécialité en soins palliatifs avec une équipe mobile et une unité.



*Total d'entrée en médecine, soins de suite et USLD, hospitalisation complète et de jour.

Directrice : Françoise Gourgo 100, avenue André BONNIN - BP 27118
Adjointe sanitaire : Caroline Arurault 35571 CHANTEPIE CEDEX
Président de la CME : Dr Antonio Teixeira Tél. : 02 99 26 75 75
Vice-président : Dr Jean-Paul Ndayizeye direction.pgr@ugecam.assurance-maladie.fr

LA TOURMALINE

CENTRE DE RÉÉDUCATION ET DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE

Le Centre La Tourmaline est reconnu comme un acteur majeur en matière de prise en charge en soins de suite et de réadaptation des affections de l'appareil locomoteur, cardio-vasculaires, respiratoires et des systèmes digestif, métabolique et endocrinien.



Directeur : Philip Vrouvakis 31 boulevard Salvador Allende- CS 40249 - 44818 Saint Herblain Cedex
Directeur adjoint : Arthur Rozier Tél. : 02 40 38 59 59
Présidente de la CME : Dr Marta Da Costa direction.tourmaline@ugecam.assurance-maladie.fr
Directrice des soins : Béatrice Jaud

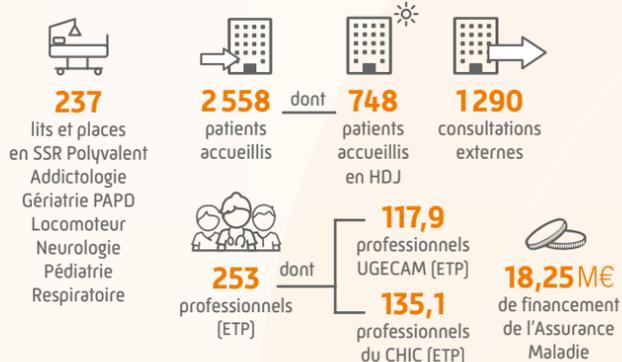
2020 EN CHIFFRES

L'OFFRE SANITAIRE 2/2

PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUAILLE

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le Pôle de Réadaptation de Cornouaille accueille des adultes en soins de suite et de réadaptation avant un retour à domicile ou dans une structure adaptée. Une prise en charge des enfants est également assurée en hospitalisation de jour sur le site de Concarneau.



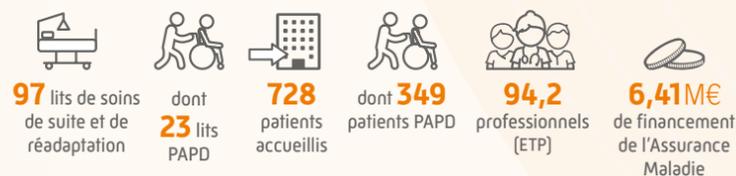
Directeur : Laurent Leclère
Directrice adjointe : Magalie Chazelas
Présidente de la CME : Dr Claire Delbrouck

Le Bois de Pleuven • Route de Kerancolven • 29 140 Saint Yvi
 Tél. : 02 98 52 37 37
 direction.prc@ugecam.assurance-maladie.fr

KORN ER HOUËT

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le Centre Korn er Houët exerce les activités de SSR polyvalents et SSR spécialisés PAPP. Il accompagne aussi les patients en soins palliatifs.



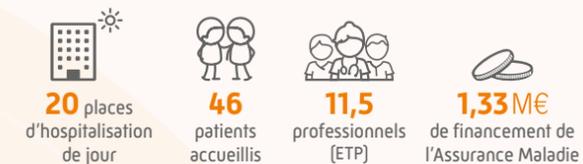
Directrice : Catherine Lamoise
Directrice adjointe : Mélanie Pleyber
Présidente de la CME : Dr Lila Simon Rendu

56 390 COLPO
 Tél. : 02 97 66 32 00 • Fax adm. : 02 97 66 32 01
 direction.korn-er-houet@ugecam.assurance-maladie.fr

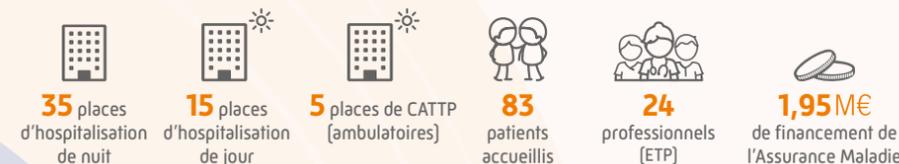
ESCALE - THÉBAUDAIS

SOINS DE RÉADAPTATION ADDICTOLOGIE - RÉADAPTATION PSYCHO-SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'Escale est reconnu comme référent pour la prise en charge en SSR des conduites addictives aux substances psychoactives.



La Thébaudais assure des soins dans le cadre d'un accompagnement autour de la « réadaptation et la réhabilitation psycho-sociale » et de la réinsertion socio-culturelle.



Directrice : Sylvie de Carheil
Président de la CME ESCALE : Dr Christophe Robert
Président de la CME THÉBAUDAIS : Dr François Pistien

ESCALE • Tél. : 02 99 59 67 82 • THÉBAUDAIS • Tél. : 02 99 50 44 29
 direction.escale-thebaudais@ugecam.assurance-maladie.fr • 49 bd Oscar Leroux • 35200 RENNES

LE CHILLON - LES EUMÉNIDES

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

Le Chillon - Les Euménides est reconnu depuis 2010 comme pôle départemental de soins de suite et de réadaptation spécialisés dans les affections liées aux conduites addictives. Le Chillon dispose également de lits de Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalents pouvant accueillir des patients relevant de pathologies diversifiées (orthopédie-traumatologie, oncologie, gériatrie, psychiatrie) ayant, ou non, un lien avec une conduite addictive.



Directrice : Élodie Chiron
Directeur adjoint : Tristan Collot
Présidente de la CME : Dr Cendrine Jagueneau

49370 Val d'Erdre Auxence • Tél. : 02 41 73 45 00
 Fax adm. : 02 41 73 45 97 • Fax méd. : 02 41 73 45 83
 direction.chillon@ugecam.assurance-maladie.fr

2020 EN CHIFFRES

L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

KERAMPIR

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

La résidence Kerampir accueille des personnes âgées dépendantes venant du domicile, des structures de court séjour, des services d'accueil temporaire ou des services de soins de suite et de réadaptation.



Directeur : Marc Bermond-Gonnet
Directrice adjointe : Morgane Hell
Médecin coordonnateur : Dr Sophie Hervochon Cosson

70-72 Rue de Park Ar Roz • 29820 BOHARS • Tél. : 02 98 34 58 58
Fax administratif : 02 98 34 59 99 • Fax médical : 02 98 34 59 77
direction.kerampir@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

La résidence Les Chênes couple EHPAD et USLD en mode d'hébergement pour permettre de graduer des soins y compris relevant du sanitaire.

L'EHPAD accueille et accompagne des personnes âgées dépendantes et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. L'EHPad offre des dispositifs d'hébergement dédiés aux personnes désorientées et propose également une formule d'accueil temporaire très utile pour sécuriser les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation.



Directrice : Françoise Gourgou
Responsable du pôle médico-social : Julie Bia

100, avenue André BONNIN • BP 27118 • 35571 CHANTEPIE CEDEX
Tél. : 02 99 26 75 75 • Fax adm. : 02 99 26 78 75
acc-mdr.pgr@ugecam.assurance-maladie.fr

LA TOURMALINE

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE / PRÉORIENTATION

L'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle / Préorientation La Tourmaline prend en charge des travailleurs reconnus en situation de handicap pour les accompagner de façon durable dans leur insertion ou leur réinsertion dans l'emploi.



Directrice : Laëtitia Lenglet
Directeur opérationnel : Evrard Axel Samba
Responsables pédagogiques : David Bouvier, Mickaël Guillotreau
LA TOURMALINE ST HERBLAIN
31 boulevard Salvador Allende • CS 40249 • 44818 Saint Herblain Cedex
ANTENNE LA ROCHE SUR YON
8 rue Messiaen
85000 La Roche sur yon
Tél. : 02 40 38 59 13 • Fax : 02 40 38 59 00 • direction.tourmaline@ugecam.assurance-maladie.fr

L'ALOUETTE

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Le Dispositif Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (DITEP) « L'Alouette » accueille, des enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. L'objectif de la prise en charge est de soigner et d'accompagner vers un mieux-être, de conduire, à terme, vers un retour en milieu de vie ordinaire par une éducation et une scolarisation adaptées.



Directrice : Sophie Raitière
Responsables éducatifs : Marylène Payet et Joackim Gravelaud
DITEP L'ALOUETTE
9 avenue Jean Etoubleau
85000 LA ROCHE SUR YON
ANTENNE LES HERBIERS
21 rue de la Bienfaisance
85500 LES HERBIERS
Tél. : 02 51 24 14 00 • Fax : 02 51 24 14 01 • direction.alouette@ugecam.assurance-maladie.fr

2020 : NOS TEMPS FORTS

JANVIER

FÉVRIER

MARS

MAI

JUIN

SRRA L'ESCALE
OUVERTURE DE L'HÔPITAL DE JOUR SPÉCIALISÉ EN ADDICTOLOGIE
Cette ouverture fait suite à une transformation majeure de l'activité, passage de 29 places d'hébergement à temps partiel de nuit (fermeture au 31 décembre 2019) à 20 places d'hospitalisation à temps partiel de jour.

DIRECTION RÉGIONALE & ÉTABLISSEMENTS FRANÇAISE
CONVENTION MUTUALITÉ FRANÇAISE
Le 12 février 2020, l'UGE CAM Bretagne Pays de la Loire a renouvelé une convention permettant de limiter le tarif de la chambre particulière pour les patients accueillis dans sept de ses établissements et adhérents d'un organisme complémentaire en santé de la Mutualité Française.
Lire page 29

KERAMPIR/PGR
FAVORISER LA COMMUNICATION EN EHPAD
Mise en place d'outils de visio pour maintenir la communication entre les résidents et leurs proches.
Lire page 26

L'ESCALE
L'ESCALE SOUTIENT LES FEMMES EN DIFFICULTÉ
28 chambres du SSRA L'Escale ont été transformées en hébergement d'urgence à l'attention de femmes victimes de violences conjugales ou intra familiales.
Lire page 24

DIRECTION RÉGIONALE
PROJET STRATÉGIQUE RÉGIONAL
Lire page 32

DIRECTION RÉGIONALE
SCHÉMA DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
Lire page 32

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX
MISE EN PLACE DE TÉLÉ RÉÉDUCATION ET DE SUIVI À DISTANCE DES PATIENTS ET PERSONNES ACCOMPAGNÉES
Lire page 25

PGR MÉDECINE
FACE À LA CRISE, UN ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ
Lire page 22, 23

PGR EHPAD
DES CHANTS AU BALCON À LA RÉSIDENCE DES CHÊNES
Lire page 24

12

13

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

DITEP L'ALOUETTE
SÉJOUR EN DORDOGNE
Les jeunes de l'antenne des Herbiers, accompagnés par toute l'équipe pluridisciplinaire, ont découvert la Dordogne fin septembre 2020.
Lire page 19

PRC
TOURNAGE VIDÉO ILLUSTRATION LEVIER DÉVELOPPEMENT PROJET STRATÉGIQUE GROUPE

ESRP/ESPO LA TOURMALINE
LES CRP/CPO DEVIENNENT DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE / PRÉORIENTATION (ESRP/ESPO)
Le décret N°2020-1216 du 2 octobre 2020 en précise le cadre et pose les bases d'une évolution majeure dans l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.
Lire page 28

ESRP/ESP LA TOURMALINE
RENOUVELLEMENT CONVENTION VILLE DE ST HERBLAIN ESRP/PO LA TOURMALINE
Lire page 28

PRC
MISE EN PLACE DE L'HAD MPR
Lire page 27

CHILLON/LA TOURMALINE
ALIMENTATION AUTOMATIQUE DES DOSSIERS MÉDICAUX PARTAGÉS VIA LIFEN
Lire page 33

DITEP
LES PROMENEURS DU NET : UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE ET INNOVANTE SUR LE NET
Lire page 27

PGR EHPAD
LA VIE D'ICI EN TEMPS DE PANDMÉIE
Finalisation de films sur la vie quotidienne en EHPAD pendant la pandémie
Lire page 27

PGR/KERAMPIR
CAMPAGNE DE TESTS ANTIGÉNIQUES
Lire page 16

DIRECTION RÉGIONALE
ECHÉANCE 1RE PHASE PROGRAMME HOP'EN
Lire page 33

DIRECTION RÉGIONALE
REINFORCEMENT DE L'ACCÈS AUX SOINS (SITUATION RENONCEMENT AUX SOINS)
Lire page 30

ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



ASSURER LES SOINS ET L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS PUBLICS

UNIS FACE À LA CRISE SANITAIRE

L'ensemble de nos établissements et services a été très fortement mobilisé au cours de l'année 2020 avec pour préoccupation majeure d'assurer la sécurité sanitaire de nos salariés et des personnes accompagnées. Les modalités de prise en charge ou d'accompagnement ont dû être revues, les dispositions prévues dans les plans blanc ou bleu déployées, et un accompagnement spécifique sur le plan RH comme organisationnel a été mis en place.

Protéger nos personnels et les personnes accueillies

Organisation

Des cellules de crises ont été activées au niveau régional et au niveau de chaque établissement avec pour mission le pilotage des actions à engager et des dispositions organisationnelles et sanitaires à prendre dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Ces cellules de crise ont notamment procédé à la mise à jour des plans blanc et bleu de nos établissements et services dans la perspective de leur déploiement, et déterminé les modalités de mise en œuvre des plans de continuité d'activité de chaque structure.

Un référent Covid a été désigné au sein de chaque établissement et de la Direction pour particulièrement veiller au respect des mesures de prévention et de protection collective mises en place pour assurer la santé et la sécurité des salariés.

Pour l'EHPAD du PGR et de Kerampir, des mesures de confinement des structures ont été enclenchées très tôt (11 mars 2020) afin de prévenir au maximum la propagation du virus au sein de cette population particulièrement vulnérable. Elles ont été progressivement renforcées en même temps que les consignes ministérielles évoluaient. Les animations collectives ont notamment été suspendues au profit d'animations individuelles, et les repas systématiquement pris en chambre.

Lors des réouvertures, l'organisation de visites des résidents a été extrêmement encadrées.

Côté DITEP, les équipes ont, en fonction des besoins des enfants et de leur

famille, déployé différents niveaux d'intervention afin de favoriser le maintien à domicile. L'accompagnement médico-social s'est poursuivi mais sous des formes différentes de celles mises en œuvre habituellement.

Mesures de protection

Des mesures de protection ont été déployées dans chaque établissement, à travers le port de masques chirurgicaux et/ou FFP2. L'ensemble des équipements spécifiques unités COVID (masques, SHA, sur-blouses, tabliers, lunettes et gants) a fait l'objet d'un suivi régional au regard du niveau des stocks et des situations de prise en charge des établissements.

Campagnes de test

Dès l'apparition de cas positifs (patients, personnes accompagnées ou professionnels), les dispositifs de contact tracing et de dépistage ont été déclenchés pour l'ensemble des structures. Par ailleurs, en concertation avec les CHU et les établissements supports de GHT, des campagnes de dépistages massifs ont également été réalisées le cas échéant.

Enfin, afin d'anticiper le retour des congés de La Toussaint, de vastes campagnes de dépistages ont également été déployées dans nos EHPAD.

Création de zone Covid ou cohorting

Les établissements sanitaires de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, ont apporté leur concours aux dispositifs territoriaux de gestion de l'épidémie, pilotés, pour le compte des ARS, par les établissements têtes de GHT (CHU, CH intercommunaux). Ils se sont positionnés en aval des établissements de première ligne prenant en charge des patients atteints du covid-19 avec complications selon deux modalités :

- Soit en accueillant des patients non-covid issus de ces structures, afin d'y dégager des lits pour la prise en charge de cas covid+ ;
- Soit en accueillant des patients covid+ sans complication et stabilisés afin de leur permettre de recouvrer leurs forces pendant la phase de guérison. Nos établissements sanitaires ont prévu la création de zones de cohorting, également appelées zones de confinement covid ou encore « unités covid » spécifiquement dédiées à la prise en charge des patients covid+ ou suspectés de l'être. Ces unités disposent de personnels dédiés à leur fonctionnement.



FOCUS

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

KERAMPIR

Campagnes de tests antigéniques

Afin de renforcer la protection des personnes fragiles accueillies dans leur partie médico-sociale, le Pôle Gériatrique Rennais et la résidence Kerampir ont organisé une campagne de test antigénique en novembre 2020. Professionnels de la structure, bénévoles, et prestataires extérieurs ont été dépistés.

Cette première campagne de dépistage a été réalisée au Pôle Gériatrique Rennais 7 jours après

les retours de vacances, temps nécessaire après contamination pour détecter de manière fiable la positivité au SARS-CoV-2. Le but était d'assurer un dépistage massif des professionnels des EPHAD au retour des congés de la Toussaint ou s'étant exposés à des situations à risques (réunions familiales, déplacements inter-régionaux, etc.) par le biais de test antigéniques. Sur la base du volontariat, 70 personnes asymptomatiques, et n'étant pas des cas contacts, ont été dépistées parmi lesquelles on comptait 43 professionnels.



Des test à la résidence Kerampir

A la résidence Kerampir (29), ce sont également 48 professionnels (dont des professionnels libéraux et prestataires externes) qui ont passé le test antigénique. Les tests ont tous affichés un résultat négatif à la Covid-19.

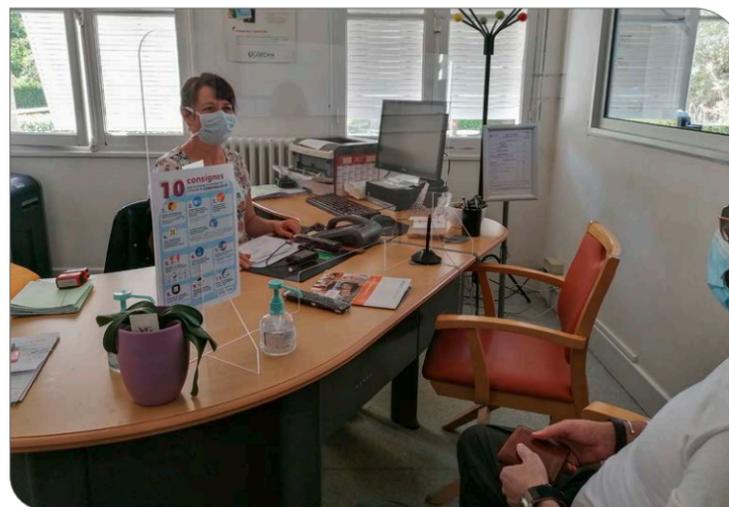
Maintenir la continuité des services

Afin d'être en mesure d'accueillir rapidement des patients au sein de nos unités Covid, l'activité de certains établissements a été adaptée ou réduite. Elle a également pu l'être du fait des mesures de confinement (qui ont conduit à fermer la majorité de nos services d'HDJ) ou encore du fait de la déprogrammation de nombreuses interventions dans les établissements MCO d'amont, réduisant ainsi les besoins de prise en charge en SSR.

Dans le cadre de la solidarité entre établissements de l'Union des redéploiements de personnels ont été opérés. Ainsi des personnels de la Tourmaline sont intervenus au niveau de l'établissement du Bois-Rignoux. Une psychologue et une aide-soignante de l'HTP d'Angers ont été redéployées sur le site du Louroux-Beconnais. Les infirmiers de l'Escale ont été amenés à intervenir au sein de la Thébaudais. Un technicien est également intervenu en renfort notamment pour l'aménagement des locaux afin de répondre aux règles sanitaires : affichages, circulation...

On notera par ailleurs qu'un médecin de l'Alouette était inscrit à la réserve sanitaire.

Au printemps, l'activité s'est concentrée pour l'essentiel sur l'hospitali-



sation complète, certains établissements comme Kerampir ou Le Bois Rignoux continuant d'être fortement sollicités par leurs structures d'amont. D'autres ont constaté au contraire un tarissement des demandes du fait des nombreuses déprogrammations intervenues dans le MCO. L'hospitalisation de jour a principalement été maintenue à l'Escale, à un niveau relativement faible toutefois.

Chaque direction a engagé avec ses équipes une réflexion sur les conditions et les modalités d'un retour progressif à la « normale » (réouverture des HDJ, typologie de patients pris

en charge prioritairement, fonctionnement de la restauration, des plateaux techniques, etc.) et ce, en tenant compte de la persistance de la présence du Covid-19 et donc en envisageant les aménagements nécessaires pour concilier reprise d'activité et respect des consignes de prévention.

Un chantier complexe, dans lequel les établissements étaient accompagnés par les services du Siège et par ceux de la DNGU (pilote des groupes de réflexion dédiés à cette question). Ces plans ont été présentés, courant de la première quinzaine de mai, aux CSE d'établissement et aux ARS.

À NOTER

ESCALE-THÉBAUDAIS

Le cadre de santé commune à l'Escale-Thébaudais a été détachée au PGR une semaine en janvier pour contribuer au lancement de la campagne vaccinale des professionnels PGR -ESC-THE ; Depuis le 10 février 2020 et jusqu'au 30 juin 2021, le psychologue de l'Escale intervient au PGR pour des temps d'accompagnement psychologiques des professionnels soignants.

Focus

KORN ER HOUËT

Une forte synergie territoriale

Le CSSR Korn Er Houët a contribué à la forte coordination entre les établissements du Groupe Hospitalier Territorial de Vannes dont il fait partie et a ainsi bénéficié de ses effets positifs dès le début de la crise sanitaire.



Assurer la continuité des grands projets



SYLVIE TETELIN

Responsable patrimoine

L'interruption des travaux due au premier confinement a eu des impacts calendaires importants sur le bon déroulement des chantiers. Après la mise en place de règles sanitaires nationales formulées par l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Public (OPPBT), l'activité, grâce à la volonté de tous les acteurs a repris progressivement. Après la fin des travaux de dévoilement des réseaux existants et la mise en route du pôle énergie permettant l'indépendance du CRF en septembre, les travaux de terrassement du bâtiment principal du Pôle de Réadaptation de Cornouaille ont débuté en novembre, avec des désagréments pour les patients et personnel du CRF. A Rennes, le bâtiment de l'Escale - Thébaudais hors d'eau et hors d'air en février a vu les travaux de second œuvre avancer pour une livraison au 1^{er} trimestre 2021.

À Angers, le bâtiment des Euménides par l'achèvement du gros œuvre et des ouvrages en béton brut a fini de sortir de terre.



Pôle de réadaptation de Cornouaille à concarneau



L'Escale La Thébaudais à Rennes



CSSR Les euménides à Angers

Assurer la sécurité des systèmes d'information



LAURENT GILBERT

Responsable systèmes d'information

Comment avez-vous vécu 2020 ?

C'est une année particulièrement intense pour le service informatique, dont le support a été essentiel pour permettre aux établissements et à la Direction régionale de continuer d'assurer leurs missions.

Comment a été mobilisé le service informatique ?

Le service informatique, déjà fortement impacté par la mise à jour du système d'authentification Access Master vers Passeport et la migration des postes de travail vers Windows 10, a dû équiper rapidement d'ordinateurs portables et configurer les postes de télétravailleurs, dont le nombre est

passé de 70 à 184, le tout en assurant la sécurité des données. Mais très vite nous avons dû faire face à des problématiques de connexion avec un réseau surchargé. Fort heureusement, notre appartenance à l'Assurance Maladie et les actions engagées par cette dernière sur le télétravail nous ont permis d'apporter des solutions, notamment de bénéficier de connexions VPN supplémentaires.

La mise à disposition de tablettes 4G et clé 4G dans les établissements a été un autre challenge que le service a su surmonter : il fallait absolument éviter les interférences avec le Wifi professionnel tout en permettant aux

patients et résidents de maintenir le contact avec leurs proches.

Question visioconférence, on peut noter également la mobilisation de l'équipe informatique sur l'installation de la solution Skype Entreprise pour remplacer l'ancien système de visioconférence et leurs interventions pour garantir le bon fonctionnement des téléconsultations.

Malgré la crise sanitaire, des projets se sont concrétisés, nous avons notamment équipés en fin d'année tous les établissements sanitaires de la solution Lifen pour sécuriser l'envoi des comptes rendus médicaux dématérialisés et pour alimenter le DMP dans le cadre du projet Hop'En.

Focus

LE BOIS RIGNOUX

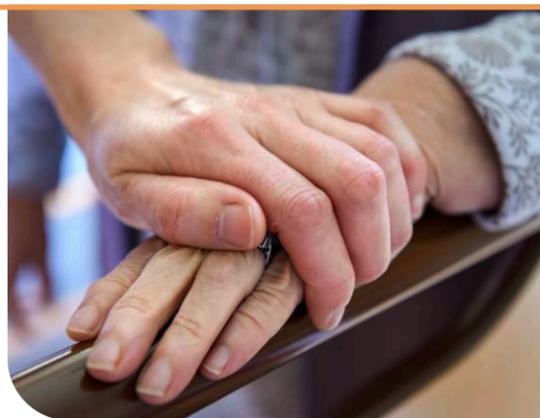
Renforcer les partenariats

Fort d'un partenariat de plus de 23 ans, la Direction et les équipes du CSSR Le Bois Rignoux et de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) oeuvrent pour améliorer le parcours de soin du patient en cancérologie.

En 2020, les deux acteurs ont formalisé à l'attention de l'ARS des Pays de la Loire une lettre d'intention sur la nécessité d'élaborer un partenariat renforcé afin de construire une filière complète de cancérologie.

Le partenariat contribue à fluidifier la filière de cancérologie en réservant les lits de l'ICO aux cas les plus complexes et en permettant aux patients, pour lesquels la réalisation de la chimiothérapie, la surveillance des effets secondaires et la mise en place des soins de support sont incompatibles avec le maintien à domicile, d'être pris en charge au Bois Rignoux.

De ce fait, et en lien avec la crise COVID, le premier semestre 2020 a été marqué par une augmentation de la prise en charge de patients de cancérologie jusqu'à 50 % des patients hospitalisés, plaçant l'établissement du Bois Rignoux en position de premier acteur de soins de suite en cancérologie parmi les SSR du territoire de Loire Atlantique.



Ainsi, les deux établissements ont formalisé leurs souhaits de développer de nouveaux modes de coopération afin de proposer aux patients un parcours de soins identifié. L'objectif est également de renforcer la fluidité de la filière, en limitant le recours aux urgences et en améliorant la pertinence des soins.



Focus

DITEP L'ALOUETTE

Maintenir les activités

Après Paris, c'est une destination plus nature qui attendait les jeunes de l'antenne des Herbiers du DITEP l'Alouette : entre le 21 et le 25 septembre 2020, accompagnés par toute l'équipe pluridisciplinaire, ils ont découvert la Dordogne. Un séjour sous le signe du lien social, du savoir vivre et du savoir-faire.

Initialement prévu fin juin 2020, le projet de fin d'année s'est transformé en séjour de cohésion. Dans le contexte de crise sanitaire les équipes ont été contraintes de reporter le séjour au mois de septembre. Certes, pendant cette semaine la météo n'était pas au



Séjour en Dordogne, les jeunes sur les traces des hommes préhistoriques apprennent à pêcher et chasser.

rendez-vous, mais la magie des lieux a emporté l'adhésion de l'ensemble du groupe. Au programme, visite des grottes du Roc de Cazelle (parc ouvert en 2018), ateliers peinture rupestre, maniement des lances avec propulseurs et découverte du secret de l'allumage du feu grâce à

une démonstration à la manière des hommes préhistoriques.

Pour les équipes, une occasion de découvrir autrement les jeunes, de partager leur quotidien et de vivre ensemble, adultes et jeunes, une expérience inédite

PGR

KERAMPIR



Organiser le déconfinement

Des dispositifs anti-gouttelette adaptés aux tables ont été réalisés pour les visites en EHPAD (PGR).

Les Directions des établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, en lien avec les services de la Direction régionale ont élaboré des plans de sortie de confinement (également appelés plans de reprise d'activité) précisant les conditions et modalités d'un passage progressif d'une situation de gestion de crise à une situation de retour à un mode de fonctionnement plus normalisé.

La réouverture progressive des établissements sociaux et médico-sociaux pour enfants et adultes en situation de

handicap a notamment nécessité une bonne articulation avec l'Éducation nationale et le conseil régional.

Afin de permettre les visites des proches en EHPAD avec un niveau élevé de sécurité plusieurs zones de rencontre ont été aménagées au sein des EHPAD de Kerampir et du Pôle Gériatrique Rennais, en privilégiant des accès par l'extérieur.

LES USAGERS TÉMOIGNENT

Contenir la pandémie est un effort qui a été partagé par l'ensemble des professionnels et des personnes accueillies dans nos établissements. L'UGECAM accorde une place particulière à l'expression des usagers de ses établissements à travers les conseils de la vie sociale ou commissions des usagers.



FRANCIS ROUVEAU

Vice président du conseil de la vie sociale de l'ESRP/PO La Tourmaline

M. Rouveau, vous avez réalisé une préparatoire générale entre janvier et avril 2020 à l'ESRP/PO La Tourmaline (ex CRP), puis vous êtes entré en formation comptable assistant en juillet, comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Cette crise sanitaire a provoqué une coupure brutale. Une vraie cassure sociale. Dans le cadre de notre préparatoire générale nous avions prévu de participer au voyage à Nantes, tout a été annulé. Ça a fait énormément de mal aux stagiaires. Puis pendant la période de télétravail mise en place par l'ESRP, nous avons été très bien accompagnés par les formatrices Claudine et Emmanuelle, qui étaient très réactives. Au sein de notre groupe, tous inquiets, on a gardé le contact, on s'appelait tous les jours pour prendre des nouvelles.

Une fois en formation comptable assistant, mes collègues et moi-même avons également bénéficié d'un bon accompagnement, fruit de ce qui a été mis en place pour les groupes précédents lors du 1er confinement. Car il faut avouer que cela n'était pas évident pour les formateurs qui ont dû s'investir dans de nouvelles organisations pour maintenir la continuité pédagogique (notamment rendre possible le télétravail avec des outils comme Discord).

Avez-vous rencontré des difficultés lors de vos périodes en entreprise ?

Il faut d'abord souligner qu'en règle générale la recherche de stage nous a à tous posé problème. Il m'a fallu 85

demandes de stages pour trouver l'entreprise dans laquelle je suis actuellement en stage ! Après échanges avec une entreprise, ce n'est pas qu'ils ne veulent pas, c'est souvent qu'ils ne sont pas en capacité d'accueillir des stagiaires. Le faible taux de présentiel des collaborateurs sur site les empêche d'accompagner un stagiaire sur 35 heures hebdomadaire. Pour la plupart de mes collègues, on ne savait que le jour pour le lendemain si le stage était maintenu.

Les dispositifs mis en place pour maintenir la continuité pédagogique étaient-ils satisfaisants ?

Tout au long de la formation, les formateurs ont su se rendre disponibles. En ce qui concerne la formation à distance, elle était adaptée aux exercices portant sur des items connus. En revanche, lorsque les exercices portaient sur des nouveaux items et que l'on se retrouvait en difficulté, il fallait attendre les réponses à nos questions sur le chat de discord (le mode vidéo ne fonctionnait pas bien), ou attendre la disponibilité téléphonique de notre formateur occupé à répondre à un autre stagiaire.

Je ne regrette pas d'avoir fait cette formation, d'avoir rencontré mes collègues. Et j'en profite pour dire que notre groupe s'est engagé à offrir comme cadeau de départ en retraite à notre formatrice référente d'être reçu à 100% à l'examen.

Espérons que nous allons enfin fermer cette « longue parenthèse » de Covid-19 !



MARIE-THÉRÈSE PRIGENT

Résidente et vice présidente du conseil de la vie sociale de la résidence Kerampir

Mme Prigent, comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Pas si mal ! Dans ma famille, il y a beaucoup de soignants. Tout le monde a suivi le mouvement. On s'est serré les coudes. Les familles des autres résidents ont également plutôt bien suivi le programme donné par le conseil de la vie sociale afin de respecter les gestes barrières, les gens mettaient et mettent toujours leurs masques. Dans l'ensemble, ça s'est plutôt bien passé. Mais je dois dire qu'il y a quand même eu des moments où l'on a cru qu'on allait tranquillement sortir de la crise, puis il y a eu du retard et j'avoue que certains ont commencé « à ruer dans les brancards » ! C'est difficile de juger toutes les familles, tout le monde ne vit pas la situation de la même façon.

Mais dans l'ensemble je dois dire qu'on a été heureux, on se dit à notre âge - je viens d'avoir 90 ans - qu'on a vécu la guerre, on accepte donc peut-être mieux certaines choses que d'autres, on n'est pas si mal !

Comment êtes-vous devenue représentante des usagers ?

Le directeur de la résidence, M. Bermond Gonet, m'a proposé de participer au CVS, je me suis dit « pourquoi pas ? », après tout avant de venir à la résidence je faisais partie de l'Étoile Saint Laurent, une association sportive et culturelle qui regroupe beaucoup d'activités et d'adhérents à Brest. Alors participer à la vie d'un établissement qui s'occupe bien de ses résidents c'est tout comme ! Ici, les résidents peuvent se réunir et être accompagnés par des jeunes qui s'occupent bien de nous. Autour des cours de dessin qu'elles organisent par exemple, tout le monde s'entend et se tient la main sans histoire, comme on dit chez moi : il n'y a pas de bisbille !



SYLVIE GUERITOT

Représentante des familles conseil de la vie sociale de la résidence Kerampir

Mme Gueritot, comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Ma maman a 94 ans et de sérieux problèmes de santé, depuis septembre 2020, mais elle comprenait bien ce qui se passait. D'ailleurs, elle faisait référence à la seconde guerre mondiale, en précisant que la vie continuait... De mon côté, j'ai vécu la pandémie, sans trop d'inquiétude, la sachant, plutôt, sereine et bien entourée. Des mesures ont été prises, très vite, début mars. Des réunions (visio et audio) avaient lieu très fréquemment (jusqu'à trois fois par semaine) pour solliciter le CVS sur les directives de l'ARS à appliquer au sein de l'établissement. M. Bermond-Gonet, le directeur, souhaitait que nous soyons informés et associés de toute évolution ou changement, c'est pourquoi j'ai assisté à des séances de CVS extraordinaires : il fallait adapter les directives de l'ARS à la structure de Kerampir.

Certaines familles ou résidents ont trouvé les mesures gouvernementales très dures lors du premier confinement, le protocole de l'ARS était très strict et les visites interdites : quelques rares familles estimaient que c'était inhumain d'abandonner nos anciens. Ensuite, l'organisation des premières visites n'était pas optimale, mais rapidement, des solutions ont été trouvées. Pour ma part, j'ai 1h30 de trajet pour venir voir ma mère : elle a bien vécu la rareté de mes visites, d'autant qu'elle est fille et épouse de militaire embarqués, donc très souvent, absents. Chaque cas est particulier.

Pour maintenir le lien social, l'établissement a recruté des personnes qui ont fait le maximum pour l'accueil des familles et l'accompagnement des résidents. Faire descendre les résidents, les accompagner dans les jardins, les aider à se déplacer.

Les familles ont bien suivi les directives. Il y avait des affichages partout. La rigueur était de mise : dès qu'un personnel s'apercevait qu'un visiteur ne portait pas de masque il en informait la Direction qui faisait le nécessaire aussitôt. La plupart des familles s'y sont mis dans l'intérêt de tous, de leur parent et d'eux-mêmes. Chez certaines personnes âgées, nous avons constaté un effet de glissement, type dépressif.

Le CVS a été très impliqué dans la gestion de la crise sanitaire, dans l'intérêt du résident, pour mieux vivre, afin de maintenir le lien social. La prise de rendez-vous pour accéder aux tablettes et aux espaces dédiés a été très bien gérée par les agents d'accueil, les auxiliaires de vie et les aides médico psychologique qui alternaient entre l'accueil des familles et l'accompagnement des résidents.

Quoique très bien organisée par l'équipe de Direction à laquelle le CVS a été associé, la mise en place d'un lourd protocole, induit par la COVID, a mis en évidence, un manque criant de personnel qui a dû se démultiplier pour faire face à la crise sanitaire, personnel à qui je dis un grand MERCI !



LOUIS COADOU

Représentant des familles conseil de la vie sociale de la résidence Kerampir

M. Coadou, comment avez-vous vécu la crise sanitaire ?

Mon père a 94 ans, son état s'est fortement dégradé depuis un an. Lui qui était autonome et sportif, aujourd'hui il se retrouve dans une situation inconfortable.

C'est suite à une chute, puis à un séjour à l'hôpital, que mon père a dû se résigner à entrer en EHPAD. Brestois il a préféré venir à Kerampir. Le cadre est super agréable, très attractif. Tout le service d'accueil est proche des familles, des usagers, ils nous reconnaissent et nous saluent. Au niveau médical c'est très bien. Au niveau de l'écoute des personnes âgées c'est un peu plus compliqué. Les moyens ne sont pas toujours au niveau des objectifs. On sent la volonté chez le personnel d'être au plus près des personnes qu'elles accompagnent mais les moyens humains sont insuffisants. C'est un rôle important que les soignants ne peuvent pas toujours assumer, notamment dans certains cas où des personnes seules qui ne vont pas bien demandent plus d'attention. Elles ont besoin de rencontrer des gens, de sortir et d'être accompagnées pour cela, mais les effectifs ne sont pas toujours suffisants.

Vous avez été sollicité lors des CVS en tant que représentant des familles, que pensez-vous des actions mises en place ?

Je le reconnais, l'organisation autour du Covid a été remarquable, la Direction de l'établissement et les équipes de soins ont fait preuve de réactivité, mais peut-être un peu au détriment de l'animation.

Il y a eu des réunions régulières du CVS au départ, par téléphone puis par visioconférences, mais la visio n'apportait pas grand-chose si ce n'est que des problèmes techniques ! Les informations sur les mesures gouvernementales à appliquer laissaient peu de place au débat, impliquant peu la participation des représentants. Pourtant, la Direction de l'établissement préparait très bien les réunions en nous envoyant en amont tous les éléments nécessaires. Il faut rappeler qu'à ce moment-là nous étions dans l'inconnu, et notre priorité était (et est toujours) de protéger nos parents hébergés à la résidence et les personnels qui les accompagnent. Face aux mesures de sécurité, le maintien du lien social est un sujet qui a très vite mobilisé le CVS. Lors des visites par exemple, pour des personnes qui ont progressivement perdu l'ouïe, se comprendre en respectant les distances et le port du masque n'était pas évident. Le CVS a eu alors l'idée de créer des espaces de visites équipés de vitres plexiglass et de microphones pour amplifier et faciliter la communication.

Garantir la sécurité des résidents c'est très bien, mais maintenant il va falloir innover, s'autoriser à penser autrement. C'est le challenge à relever pour le vivre mieux !

LE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

L'UGECAM Bretagne Pays de la Loire remercie chaleureusement toutes les entreprises, associations, écoles, familles et particuliers pour leurs dons et leurs délicates attentions envers ses patients, résidents et professionnels de santé.

FOCUS

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

KERAMPIR



Mur de gratitude au Pôle Gériatrique Rennais

L'association « *Nous donnons pour nos anciens* » a offert aux 224 résidents de l'EHPAD les Chênes des gerbes de fleurs fournies par l'horticulteur de Noyal-sur-Vilaine, le Jardin de l'Emba. Elles ont été remises aux résidents par les deux animatrices, Marie-Noëlle et Delphine. « *Ces fleurs agrémenteront les espaces collectifs du pôle médico-social. Dans cette période difficile, c'est une attention qui touche particulièrement personnel et résidents. Plus que jamais nous avons besoin de couleur et de vie.* »



Un panneau a été mis en place à Kerampir pour afficher les messages et dessins des familles.



En signe de soutien à nos soignants, l'entreprise familiale Bretonne de Chaussures Bessec a fait un don de Crocs au PGR ! Un sympathique geste de solidarité !



Le Pôle Gériatrique Rennais tient à remercier également l'association des Cuisiniers de la République Française, à l'origine d'une belle action solidaire en offrant des repas à l'ensemble de ses équipes depuis le début de la crise !



La GMF a offert 25 tablettes numériques WIFI par UGECAM afin de favoriser le maintien du lien social entre les patients et leurs proches. Nous devrions les réceptionner sous peu et les mettre à disposition des établissements dans la foulée...

Les enfants de l'école primaire Sainte-Thérèse de Saint-Aubin-du-Cormier ont réalisé des dessins pour remercier les personnels soignants de l'UGECAM de leur engagement au quotidien.

Focus

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS



Tania Bracq dans le parc du Pôle Gériatrique Rennais (photo Ouest France)

Des chants au balcon à la résidence des Chênes

Fin mai, tout autour de l'établissement de l'Ehpad du Pôle Gériatrique Rennais, les résidents ont pu profiter de mini-concerts interprétés par une chanteuse lyrique.

Tania Bracq, de la compagnie Chantefables, est chanteuse lyrique. Elle propose des interventions auprès des publics empêchés, notamment dans les Ehpad et à l'hôpital psychiatrique rennais Guillaume-Régner.

« Apporter un peu de bonheur »

« Pendant le confinement, mes projets sont tous tombés à l'eau. Je me suis demandée alors comment je pouvais être solidaire et ce que je pouvais faire pour apporter de la légèreté, de la gaieté et un peu de bonheur, explique-t-elle. Je me suis inspirée de la ville de Dinan et j'ai sollicité les structures avec lesquelles j'avais déjà travaillé, notamment la résidence Les Chênes, à Chantepie. J'ai proposé de chanter bénévolement, à l'extérieur, pendant que les résidents pourraient m'écouter de leur chambre avec la fenêtre ouverte. Ce que j'appelle Ehpad au balcon. »

La proposition acceptée par l'équipe d'animation, quatre prestations de 30 minutes ont eut lieu tout autour de la résidence les mardi 19 et mercredi 20 mai. Une belle initiative !

INNOVER EN TEMPS DE PANDÉMIE

Les mesures de confinement décrétées par les pouvoirs publics ont conduit notre Union à prendre des dispositions très diverses en fonction des catégories de salariés et de leur structure d'affectation, ainsi qu'auprès de nos publics accompagnés.

Accompagner à distance

Les établissements et services médico-sociaux de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire pour enfants ou adultes en situation de handicap (DITEP et ESRP/PO), ont été fermés au moment de l'application des mesures de confinement puis ont dû respecter des mesures strictes de prévention conformément aux dispositions arrêtées par les pouvoirs publics. Un suivi à distance des stagiaires ou des enfants a été mis en place.

Au DITEP, aux modalités habituelles d'accompagnement prévues par le dispositif (ambulatoire, accueil de jour, hébergement) s'est substituée à partir du 16 mars une dynamique d'accompagnement à distance du

jeune ainsi que de son entourage. Il a été complété, pour certains enfants de l'ITEP, par une prise en charge ponctuelle à domicile dans les cas où la situation le nécessitait. Une continuité pédagogique à distance, a été assurée par les enseignants détachés par l'Éducation Nationale. Des interventions hors les murs à visée éducative/ de soins/ou de rééducation en prévention ont été développées, notamment pour éviter l'apparition ou pour réguler des troubles graves du comportement, ou pour éviter l'épuisement d'aidants.

Pour le ESRP/PO, l'accompagnement à distance s'est poursuivi pour la majeure partie des stagiaires. Toutefois, pour certains dispositifs courts pour lesquelles la continuité pédagogique à distance était plus complexe à mettre en œuvre, une continuité médico-psy-

cho-sociale a été mise en place. Elle a permis grâce à des contacts réguliers (téléphone, mails, visites virtuelles) de maintenir le lien social et d'accompagner les personnes dans leur démarche notamment d'autonomisation (gestion des ressources, respect des règles d'hygiène etc.), d'aider à la structuration de l'emploi du temps, d'évaluer les difficultés rencontrées, de proposer des entretiens notamment avec la psychologue en fonction des besoins...

Des rendez-vous en vidéo ou audio connexion ont été réalisés avec les stagiaires pour faire un point, prévenir des situations de renoncement aux soins ou de décompensation, et échanger pour préparer le dé-confinement progressif.

Télé-suivi • Télé-rééducation • Télé-consultation

Tous les établissements sanitaires autorisés en hospitalisation à temps partiel ont organisé des télé-suivis (infirmier, assistante sociale, psychologue...) et des téléconsultations pour maintenir le lien avec les patients pris en charge avant le premier confinement et les orienter le cas échéant vers une structure adaptée.

3 603
TÉLÉ CONSULTATIONS*
EN 2020

*Total des télé consultations, télé rééducation et télé suivi des établissements sanitaires autorisés en hospitalisation à temps partiel

Focus

PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUAILLE

Lors du 1^{er} confinement l'hôpital de Jour de SSR Pédiatrique de Concarneau a fermé son accueil aux enfants. Les consultations ont aussi été suspendues. L'équipe de professionnels du SSR Pédiatrique a alors été redistribuée dans les secteurs adultes de SSR afin de soutenir les services qui en avaient besoin.

Dans ce contexte extraordinaire, l'équipe s'est (ré)adaptée pour mettre en place des solutions de continuité de soin, pour permettre un accompagnement des enfants. Un exercice de kinésithérapie, ergothérapie ou encore neuropsychologie était envoyé à

chaque enfant une fois par semaine, en fonction de ses besoins rééducatifs. Des contacts hebdomadaires étaient réalisés avec les familles.

Puis les téléconsultations ont été mises en place pour la continuité du suivi médical.

Une hotline pour apporter écoute et soutien aux parents et enfants a été mise en place auprès de la neuropsychologue.

Des séances de télé rééducation en kinésithérapie et ergothérapie ont été mises en place pour les enfants qui étaient pris en charge en hôpital de jour.



NOTRE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

L'Escale, soutien des femmes victimes de violence conjugales

Dans le contexte de la crise sanitaire, entre mai et février 2021, des places d'hébergement d'urgence pour des femmes seules ou avec enfants de moins de 3 ans victimes de violences conjugales ont été ouvertes dans les locaux de L'Escale.

Sur une sollicitation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), 28 chambres du SSRA L'Escale ont été transformées en hébergement d'urgence à l'attention de femmes victimes de violences conjugales ou intra familiales. Cet hébergement d'urgence accueille actuellement des femmes accompagnées pour certaines d'enfants de moins de 3 ans. Cela a été rendu possible, d'une part, du fait de la transformation de l'activité d'hospitalisation de nuit de L'Escale en hospitalisation de jour, laissant libres les chambres, et

d'autre part, grâce aux partenariats tissés par L'Escale sur l'agglomération rennaise.

La collaboration entre le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation d'Ille et Vilaine (SIAO35), l'ASFAD et L'Escale a permis la cohabitation entre deux activités a priori incompatibles : l'hébergement d'urgence et l'accompagnement d'un public en soins de réadaptation addictologique. Exceptionnellement, des permanences sont réalisées sur site par l'ASFAD et le SIAO35, et proposent notamment des médiations pour envisager un retour à domicile ou une solution alternative.

Focus

ESCALE



A noter : l'association rennaise ASFAD qui gère cet hébergement d'urgence s'est également portée acquéreuse des locaux de L'Escale dans la perspective de son déménagement prochain sur le site de la Thébaudais.



Développer le télétravail pour maintenir les services supports aux établissements

Du jour au lendemain, le télétravail a dû se déployer aux fonctions compatibles. Notre Union bénéficiait d'une réflexion engagée bien avant la crise, en témoigne la signature de l'accord télétravail du 31 janvier 2020 issu des négociations annuelles obligatoires (NAO) de 2019. Les équipes informatiques ont travaillé dans des temps records pour permettre à une majorité des personnels du CRP et du DITEP ainsi qu'à une majorité des agents de la Direction régionale d'exercer leur activité à distance ou en télétravail.

Étaient également concernés par ces dispositions quelques salariés d'établissements présentant une situation de vulnérabilité et dont les fonctions exercées étaient compatibles avec ce mode d'organisation du travail.



Maintenir le lien avec les proches

Réunions virtuelles, gazette et blog, les établissements ont investi dans de nouveaux outils pour permettre aux patients et résident-es de maintenir le lien social avec leurs proches.

«Zoom, Skype, visio conférence», ces termes qui s'adressent à priori à un public jeune ont eu un large écho chez les personnes âgées accompagnées dans nos établissements en 2020. Les résidents de nos EHPAD et les patients du Pôle de Réadaptation de Cornouaille ont pu découvrir ces nouvelles technologies et s'émerveiller en reconnaissant le visage de leur(s) proche(s).



En témoigne un proche d'un résident à KERAMPIR : « Ce moment était une rencontre avec beaucoup d'émotions partagées. Et pour les personnes âgées qui n'ont plus la possibilité de correspondre même par téléphone avec leurs proches, que l'Ehpad ait mis cette procédure en place, est une opportunité, un indispensable moment d'humanité à consolider ».



Focus
DITEP L'ALOUETTE

Une présence éducative sur le net

Dans la continuité du travail de prévention et d'accompagnement des jeunes et de leur famille, le DITEP L'Alouette a mis en place en 2020 un référent « PROMENEUR DU NET », un dispositif conventionné avec le Département de la Vendée et de la CAF. Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : les Promeneurs du Net, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet, car aujourd'hui,

80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. Qui pour les accompagner sur Internet ? Qui pour répondre à leurs sollicitations ? Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques ? Qui, enfin, pour les sensibiliser aux risques ? Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire...

Focus
PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

Réinventer le quotidien

Même en temps de pandémie, l'EHPAD demeure un lieu de vie. Les équipes de la résidence des Chênes au Pôle Gériatrique Rennais ont relevé le défi. Elles ont proposé aux résident-es et aux familles de découvrir, à travers plusieurs films teintés d'humour, comment elles ont surmonté les contraintes liées à la crise sanitaire.

Ce quotidien pas commun a été immortalisé à travers de nombreuses petites vidéos réalisées à l'attention des familles, des résidents et des professionnels du pôle médico-social. À travers des sketches, des témoignages de résidents et de professionnels, ou simplement des moments de vie, les films témoignent de la forte cohésion et implication des équipes (toutes unités confondues), apportant du réconfort aux résidents, avec beaucoup d'humour. Une belle initiative !

DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À L'HOSPITALISATION COMPLÈTE

Focus
PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUAILLE

Réadapter à domicile les habitants de la cornouaille

Fin 2020, le Pôle de Réadaptation de Cornouaille a finalisé son projet de soins de rééducation et de réadaptation à domicile. L'activité en direction de la population du sud Finistère a démarré le 4 janvier 2021.

Le Pôle de Réadaptation de Cornouaille poursuit le développement du SSR hors les murs. Son projet d'hospitalisation à domicile en médecine physique et de réadaptation (HAD-MPR) se déploie en partenariat avec l'HAD de Cornouaille. Face aux besoins croissants d'hospitalisation à domicile mis en évidence et accentués par le contexte de la crise sanitaire COVID-19, cette alternative à une hospitalisation complète, ou de jour, favorise la continuité des soins entre les temps d'hospitalisation en structures et le domicile. Si l'HAD permet de fluidifier les parcours de soins, il vise également à soutenir les aidants, favoriser les liens et les relais avec les intervenants à domicile.

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU ORDINAIRE

Depuis la publication, le 2 octobre 2020, du décret N°2020-1216, les Centres de Réadaptation Professionnelle et de Préorientation ont été rebaptisés "Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle / Préorientation" (ESRP et ESPO). En abandonnant le terme de « Centre » au profit « d'établissement ou de service », plus qu'une nouvelle dénomination, c'est un nouveau cadre juridique au bénéfice d'une société plus inclusive !

Adieu CRP/CPO, bonjour ESRP/ESPO !

Ainsi, les ESRP/PO sont invités à mobiliser davantage leur expertise aux bénéfices des acteurs économiques du droit commun (organismes de formation, entreprises, SPE, etc.), ceci afin de les accompagner dans leur montée en compétence. Dorénavant, les ESRP/PO pourront, d'une part, développer le conseil aux équipes pédagogiques d'organismes de formation sur la mise en accessibilité des prestations de formation, et d'autre part, accompagner un collectif de travail ou une personne en situation de handicap pour un accès et un maintien durable en emploi.

Le cadre juridique prévoit également l'accompagnement de nouveaux publics en situation de handicap autres que ceux en reconversion professionnelle (jeunes dès 16 ans, travailleurs en ESAT, personnes en situation de handicap psychique ou TND, etc.). Diversification qui ne sera pas sans incidence sur les modalités d'accompagnement (modularité, personnalisation et coordination des parcours).

28

Focus

ESRP/PO LA TOURMALINE

ESRP/PO LA TOURMALINE Mairie de St Herblain

Une démarche positive renouvelée

Parce qu'ils accompagnent les personnes en situation de handicap dans leurs objectifs d'insertion professionnelle et plus globalement d'inclusion, les ESRP / PO (établissements et services de réadaptation professionnelle-Préorientation) sont des acteurs engagés de leurs tissus économiques locaux. Le 28 octobre 2020, l'ESRP/PO La Tourmaline a confirmé son engagement avec la Mairie de St Herblain en renouvelant leur partenariat.

C'est une convention « gagnant gagnant » pour les deux parties et un vrai « plus » pour les personnes en situation de handicap. D'un côté, les services de la ville de Saint Herblain offrent un lieu d'immersion pérenne en adéquation avec les formations qualifiantes délivrées par l'ESRP/PO. Ainsi sur la dernière période, la mairie de St Herblain a accueilli six stagiaires de l'ESRP/PO respectivement au niveau de la Direction des sports, de l'animation et de la vie associative, de la Direction de l'Éducation, de la Direction du patrimoine, de la Direction des Ressources Humaines. D'un autre côté, la Tourmaline a, quant à elle, participé au maintien en emploi de quatre employés de la Mairie à travers la mobilisation, soit d'un dispositif d'évaluation/ orientation, soit en dispositif qualifiant (Employé administratif et d'accueil).



M. Levavasseur, directeur général de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, et M. Affile, maire de St Herblain, signent la convention de partenariat le 28 octobre 2020.

Pour M^{me} Salle, coordinatrice actuelle du dispositif pour la mairie de St Herblain, les atouts de l'accompagnement par l'ESRP/PO sont, d'une part, l'accompagnement personnalisé mis en place pour chaque employé en reclassement et, d'autre part, la pluralité des professionnels et compétences engagés dans la démarche qui permet un accompagnement global de la personne qui n'existe pas dans le droit commun. L'ESRP/PO a ainsi l'opportunité de pouvoir participer à la sensibilisation d'un employeur de taille à l'emploi des personnes handicapées et contribuer ainsi aux changements de représentations sur le Handicap.

RENOUVELER NOS ENGAGEMENTS

Le 12 février 2020, l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire a renouvelé une convention permettant de limiter le tarif de la chambre particulière pour les patients accueillis dans sept de ses établissements et adhérents d'un organisme complémentaire en santé de la Mutualité Française. Près de 70 % des patients hospitalisés dans les établissements gérés par l'UGECAM sont ainsi concernés.



Légende photo, de gauche à droite : Fabienne Colas, présidente de la Mutualité Française Bretagne, Dominique Ristori, président du conseil de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, Christophe Bigaud, président de la Mutualité Française Pays de la Loire, Sébastien Levavasseur, directeur général de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire.

29

Un accord pour 4 ans

Cet accord-cadre dit de « Convention-hospitalier » a été renouvelé pour 4 ans, le 12 février 2020 entre l'UGECAM et la Mutualité Française pour les régions de Bretagne et des Pays de la Loire. Autour de la table des signataires réunis au siège de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire à Saint-Herblain : Dominique Ristori, président du conseil de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, Sébastien Levavasseur, directeur général de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, Fabienne Colas, présidente de la Mutualité Française Bretagne et Christophe Bigaud, président de la Mutualité Française Pays de la Loire. Une chambre individuelle au tarif limité. Le dispositif de conventionnement hospitalier permet de limiter le tarif de

la chambre particulière. Il s'adresse aux patients adhérents d'un organisme complémentaire en santé de la Mutualité Française et hospitalisés dans l'un des sept établissements hospitaliers conventionnés et gérés par l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire. Près de 70 % des patients voient ainsi le coût de leur hospitalisation de santé réduit.

Pas d'avance à faire pour le patient

Par ailleurs, grâce à la mise en place du tiers-payant portant sur les frais liés au séjour dans l'établissement (à savoir chambre particulière et forfait journalier hospitalier), le patient n'a pas d'avance à payer, dès lors que tout est pris en charge par sa mutuelle.

La garantie d'un établissement de qualité

En choisissant un établissement conventionné par la Mutualité, les patients ont également la garantie qu'ils seront soignés dans un établissement de qualité. La Mutualité a en effet sélectionné les établissements avec lesquels elle souhaitait engager un conventionnement sur des critères de qualité, de pratiques tarifaires maîtrisées en terme de dépassements d'honoraires et au regard du maillage territorial. L'engagement d'un acteur clef comme l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire dans ce dispositif mutualiste conforte l'importance des relations entre les établissements de santé et la Mutualité Française pour un meilleur accès aux soins de la population.

RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS

Avec la peur d'être contaminées par le Covid-19, de nombreuses personnes sont venues grossir les rangs de personnes en situation de renoncement aux soins. L'Assurance Maladie propose un accompagnement personnalisé en plusieurs étapes aux assurés concernés. Les établissements du Groupe UGECAM s'engagent progressivement dans cette démarche pour renforcer l'accès aux soins des personnes handicapées et dépendantes qu'ils accompagnent.

Les professionnels de santé sont les témoins privilégiés des situations de renoncement aux soins chez leurs patients

Ces situations sont le plus souvent détectées à l'occasion d'une consultation, soit parce que le patient exprime un besoin de soins non réalisés ou parce que le professionnel de santé repère les signes d'un non-recours, d'un renoncement ou bien d'un report de soins.

Les raisons de renoncer à se soigner sont multiples : la question financière (le reste à charge est cité par 60 % des renonçants et l'avance de frais par 29 %), constitue l'obstacle principal à la réalisation des soins. La temporalité est également un facteur de renoncement : les délais pour obtenir un rendez-vous sont cités par 17 % des personnes en renoncement, et les problèmes de disponibilité, pour 11 % d'entre eux.

Bien d'autres raisons constituent des freins pour se soigner, comme l'absence de complémentaire santé ou une couverture complémentaire inadaptée, la méconnaissance du système de santé et de ses droits, les difficultés à se déplacer ou à se rendre chez le professionnel de santé parfois, trop éloigné du domicile.

La réponse de l'Assurance maladie

Face à ce constat et après une première expérimentation dans le Gard en 2015, un dispositif de lutte contre le renoncement aux soins a été progressivement déployé au sein des organismes d'assurance maladie. Depuis juin 2018, ce dispositif a pris la forme de cellules dédiées qui s'appuient sur de nombreux partenaires, et notamment les professionnels de santé, pour identifier les personnes en situation de renoncement aux soins.

Le dispositif repose sur une coopération étroite des CPAM avec les autres acteurs du tissu local : professionnels de santé, collectivités territoriales, centres communaux d'action sociale (CCAS), établissements hospitaliers, organismes complémentaires... Ces acteurs ont pour rôle d'identifier les assurés en difficulté et leur proposer un accompagnement. Une fois leur consentement recueilli, ils complètent et transmettent un formulaire de saisine à la CPAM qui prend ensuite le relai en prenant contact directement avec l'assuré.

Le projet de convention en UGECAM

Renforcer l'accès aux soins est un des leviers du projet stratégique 2022 du Groupe UGECAM. Le projet de convention prévoit la désignation de référents dans chaque établissement. Il prévoit également le suivi de la mise en œuvre des conventions avec la CPAM. Une sensibilisation par l'équipe responsable de la Mission d'Accès au Soins (MisAS) de la CPAM des personnels concernés au rôle de la plateforme et à l'étape de la détection sera assurée.

Source : ameli.fr



ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LA PERFORMANCE DE NOTRE UNION

Dans la droite ligne du projet stratégique du Groupe UGECAM, l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire a élaboré son projet stratégique régional 2023. Les axes constitutifs du projet national que sont le développement, la pertinence, la qualité, l'innovation et la performance y sont déclinés pour s'adapter aux enjeux propres et aux spécificités de ses établissements comme des territoires dans lesquels ils inscrivent leur offre.

Projet stratégique régional 2023

Le projet stratégique est condensé autour de deux ambitions majeures : assurer le développement de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire par le déploiement d'une offre dynamique, à la fois de qualité, pertinente et pleinement ancrée dans les réalités de ses territoires, et renforcer la performance de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire et de ses établissements.

Schéma directeur des ressources humaines 2023

Pour assurer le développement et renforcer les performances de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire, la mobilisation des ressources humaines joue un rôle déterminant, à la fois comme facteur de réussite mais également comme enjeu de ces ambitions.

Le schéma directeur des ressources humaines constitue ainsi la trajectoire et les jalons de la politique RH de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire pour les quatre années en cours.



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE L'ABSENTÉISME

Parmi les actions au programme du schéma directeur des ressources humaines, un plan de prévention de l'absentéisme a été validé fin 2020 afin de mettre en œuvre des actions pour mieux prévenir et gérer l'absentéisme au sein de l'Union.



INDEX ÉGALITÉ FEMME / HOMME

Le score de 99% à l'« index égalité femmes / hommes » pour l'année 2020, témoigne de la démarche engagée par l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire pour réduire les écarts de salaires entre les femmes et les hommes.

PROGRAMME HOP'EN DÉVELOPPONS NOS SYSTÈMES D'INFORMATION

Dans le cadre de la stratégie « Ma santé 2022 » et de son volet numérique, la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a lancé en 2019 le programme HOP'EN, une feuille de route nationale des systèmes d'information hospitaliers à laquelle participe l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire.



Qu'est-ce que le programme HOP'EN ?

Le programme HOP'EN pour « Hôpital numérique ouvert sur son environnement » poursuit les efforts engagés par les établissements de santé dans leur virage numérique et leur modernisation. Le programme a pour ambition d'ici 2022, d'amener au palier de maturité nécessaire les systèmes d'information des établissements hospitaliers, quels que soient leur statut, leur taille et leur activité. L'objectif est de créer les conditions nécessaires aux nouveaux enjeux de décloisonnement du système de santé et de rapprochement avec les patients.

Pourquoi les établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire candidatent-ils à ce programme ?

Les établissements de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire sont fortement engagés dans le développement des systèmes d'information depuis déjà une quinzaine d'années. L'utilisation des dossiers patients informatisés est un exemple de l'apport des systèmes d'information sur la sécurité et la qualité des soins, précisément au regard des transmissions et des échanges entre les professionnels. C'est pourquoi, il est essentiel de les pérenniser et de les faire évoluer. Nos établissements sanitaires s'inscrivent donc bien dans la dynamique du programme Hop'En pour lequel ils ont candidaté.

Quelles sont les grandes phases du programme HOP'EN pour notre Union ?

Nos établissements ont répondu à la première phase du programme HOP'EN qui porte sur les prérequis liés aux systèmes d'information : nos systèmes d'informations sont-ils fiables, stables, sécurisés et respectent-ils la confidentialité des données ? Existe-t-il un plan de continuité et de reprise d'activité en cas de panne et de dysfonctionnement ? Le fonctionnement de la cellule d'identitovigilance permet-il d'assurer le bon traitement, au bon patient, en accordant aux bonnes données numériques ? Ensuite, nous devons avoir engagé des actions pour alimenter automatiquement les dossiers médicaux partagés (DMP) et développer l'utilisation d'une messagerie sécurisée. L'ensemble de ces prérequis est déjà en place ou en bonne voie de réalisation.

La deuxième phase débutera en 2021 pour se finaliser en 2022. L'utilisation d'une messagerie sécurisée devra être effective pour l'envoi de documents cryptés aux médecins traitants et spécialistes externes. 98 % des dossiers médicaux partagés créés devront être alimentés automatiquement en 2022.

Focus



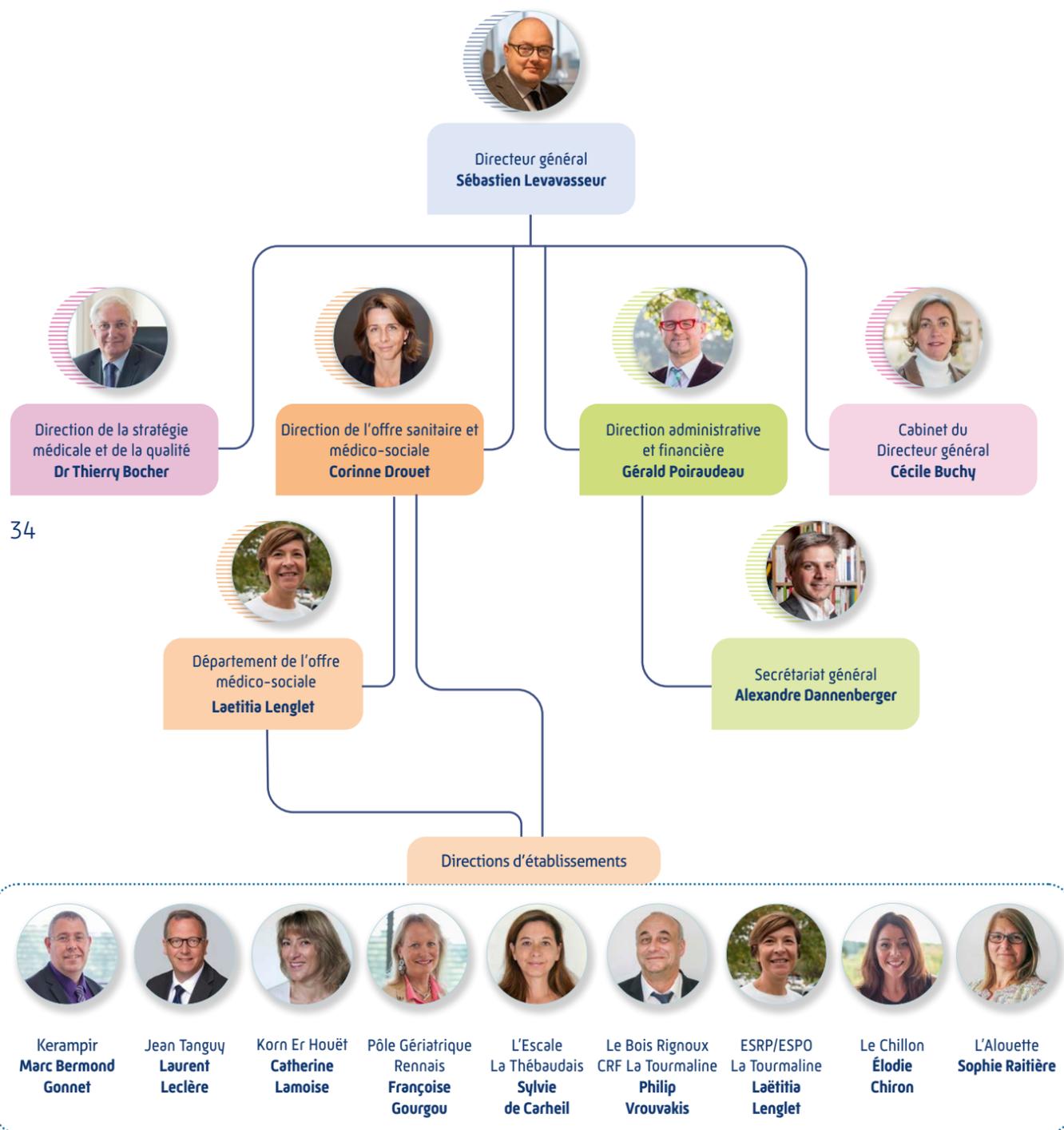
Alimentation automatique des Dossiers médicaux partagés via l'outil Lifen

Suite aux tests réalisés par les CSSR du Chillon et de La Tourmaline à partir de septembre 2020, la solution Lifen a été généralisée à l'ensemble des établissements sanitaires en décembre. Cette solution sécurisée de dématérialisation des comptes rendus médicaux permet notamment d'alimenter automatiquement les dossiers médicaux partagés. C'est un plus pour les patients et un gain de temps et de sécurité pour les professionnels. En intégrant l'alimentation du DMP dans le flux de traitement des comptes rendus, Lifen permet aux établissements d'envoyer les courriers médicaux depuis le dossier patient informatisé (DPI). La solution est inter opérable avec l'ensemble des DPI. Le processus d'alimentation a été pensé pour être transparent dans la coordination des soins. Sa gestion intuitive et rapide permet une adoption immédiate de la part des secrétaires médicales. La solution Lifen DMP donne accès aux statistiques de remplissage en temps réel, un atout pour piloter et faciliter l'atteinte d'une partie des objectifs du programme HOP'EN.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

Au 31 décembre 2020



34

CONSEIL

DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

Composé paritairément de représentants d'assurés sociaux, d'employeurs, de mutuelles et d'institutions intervenant dans le domaine de l'Assurance maladie, le Conseil a une mission d'orientation, de suivi et d'évaluation de la politique de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire.



PRÉSIDENT : Dominique RISTORI



VICE-PRÉSIDENT : Michel GUINÉ

REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX

CGT
Chantal BOISNAULT
Rémi SALAUN
– Suppléants :
Stéphane GUILLOU
Jean-Pol HUELLOU

CFDT
Didier GILBERT
Nadine ROBERT
– Suppléants :
Philippe CUIGNET
Chantal SOHIER

CGT-FO
Christian CADIO
Thierry GICQUEL
– Suppléants :
Christine AUBERY
Roselyne PICHAUD

CFTC
Isabelle BOUMARD
– Suppléante :
Madeleine CARPENTIER

CFE-CGC
Michel GUINÉ
– Suppléant : Alain LE STRAT

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

MEDEF
Dominique RISTORI
Catherine CHARBONNIER
Franck GUYARD
Michel HELLIO
– Suppléants :
Yvan BOULIN
Sophie Astrid HAREL
Jacky PETITPAS
Christophe MABIT

CPME
Sofi LEROY
Budog MARZIN
– Suppléants :
Yannick GOUÉLOU
Audrey MORIN

U2P
Serge QUINTON
Marie BROUSSEAU
– Suppléants :
Gervais BARRE
Sophie DEROUET

REPRÉSENTANTS DE LA FNMF

Frédéric CACKOWSKI
Jinous HANAFI
– Suppléants :
Jean-Yves HAMELIN
Dominique LEMETAYER

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

CFDT
Régis GREFFION
Jocelyne HAMON
Fabienne YHUEL
– Suppléants :
Isabelle GALLO
Thierry BERTRAND
Philippe GATEL

35

CONSEIL

COMMISSION STRATÉGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS



DIDIER GILBERT

Président de la commission stratégique des établissements

N^otre commission qui traite les projets stratégiques, les projets immobiliers, la qualité, et les activités des établissements a bien entendu été impactée dans son fonctionnement. Cependant, la « *démocratie sociale* » a pu continuer à s'exercer grâce à la réactivité de l'institution pour assurer des réunions de travail en visio conférence.

Nous avons pu mesurer toute l'implication des Directions et du personnel pour assurer la continuité des services tout en protégeant les salariés et les résidents.

Nous avons une pensée émue pour les personnels, les résidents ou patients et leurs familles qui ont été touchés par la Covid 19. Au fur et à mesure de nos travaux, nous avons pu apprécier votre engagement sans faille et c'est un honneur d'avoir pu observer combien les valeurs de l'Assurance maladie – soigner, rééduquer, réinsérer – ont été portées encore et toujours, tout au long de cette année si particulière.

36

Bien sûr, nous n'oublions pas qu'au départ les équipements manquaient, l'inquiétude était à son maximum. Ce que l'on peut retenir, peut être, c'est l'importance du management de soutien, de la transparence dans la communication et des espaces de prise de parole pour le personnel sous haute pression. Cette mise en commun des expériences a montré à quel point la créativité parfois transgressive des équipes de soins et d'administration a pu devenir un atout majeur pour surmonter une épreuve de cette ampleur. Les remontées que nous avons des commissions de vie sociales ou des commissions des usagers dénotent une réelle satisfaction voire admiration dont les usagers et résidents ont pu nous/vous témoigner.

Nous avons aussi noté que tous les établissements ont, malgré les difficultés, continué à répondre à des appels à projet ou être force de propositions pour améliorer encore plus les services rendus. Quel bel esprit.

Nous ne pouvons qu'appuyer les réflexions qui doivent devenir actions pour que des mesures pérennes de reconnaissance financière des métiers de soins soient effectives. La crise sanitaire a révélé l'immense nécessité en termes d'immobilier, de matériels et de moyens humains.

Au moment où j'écris ces lignes les Français se déconfinent. Nous savons que toutes et tous doivent continuer malgré tout à être prudents. Il ne faut pas qu'ils oublient que, in fine, vous êtes toujours sur le grill même si les chiffres vont dans le bon sens.

Les membres de la commission et moi-même, formulons le vœu que toutes et tous vous puissiez vous reposer et que vous fassiez une vraie coupure.

Nous vous souhaitons un bel été.

PRÉSIDENT : Didier GILBERT

VICE-PRÉSIDENTE : Catherine CHARBONNIER

REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX

CGT

Rémi SALAUN

– Suppléante : Chantal BOISNAULT

CFDT

Didier GILBERT

– Suppléante : Nadine ROBERT

CGT-FO

Christian CADIO

– Suppléant : Thierry GICQUEL

CFTC

Isabelle BOUMARD – Suppléante : Madeleine CARPENTIER

CFE-CGC

Michel GUINE

– Suppléant : Alain LE STRAT

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

MEDEF

Michel HELLIO

Catherine CHARBONNIER

– Suppléants :

Franck GUYARD

Dominique RISTORI

CPME

Budog MARZIN

Sofi LEROY

– Suppléants :

Yannick GOUELOU

Yvan BOULIN

U2P

Serge QUINTON

– Suppléant : Gervais BARRE

REPRÉSENTANT DE LA FNMF

Jinous HANAFI

– Suppléant : Frédéric CACKOWSKI

CONSEIL

COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



BUDOG MARZIN

Président de la commission budgétaire et financière

Eⁿ 2020, nous avons tous été fortement marqués par la crise sanitaire. Les activités de l'UGECAM Bretagne Pays de la Loire ont, elles aussi, été fortement impactées par cette crise.

Baisse d'activité en soin de suite lorsque les interventions médicales ont été annulées, réservation d'espaces dédiés au traitement de patients Covid, surcharge de travail dans les EHPAD afin de respecter les consignes sanitaires, perturbation des équipes quand il fallait rester chez soi pour garder ses enfants ou lors des traitements des cas contacts...

Paradoxalement, la situation financière de l'UGECAM ne s'est pas dégradée. L'engagement financier de l'État explique en grande partie cette situation mais rien n'aurait été possible sans l'engagement de l'ensemble des équipes, dans les différents établissements. En effet, malgré une situation particulièrement instable, les équipes ont su s'adapter aux événements et maintenir la qualité de leurs services.

La commission budgétaire a suivi l'avancement des activités et les impacts financiers tout au long de cet année. Bien sûr, nous nous félicitons de l'atteinte d'un résultat financier positif ; mais nous tenons surtout à féliciter l'ensemble des équipes pour leur engagement dans cette période bien particulière. Nous leur assurons aussi tout notre soutien pour ces prochains mois puisque la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous.

PRÉSIDENT : Budog MARZIN

VICE-PRÉSIDENTE : Isabelle BOUMARD

REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX

CGT

Chantal BOISNAULT

– Suppléant : Rémi SALAUN

CFDT

Nadine ROBERT

– Suppléant : Didier GILBERT

CGT-FO

Thierry GICQUEL

– Suppléant : Christian CADIO

CFTC

Isabelle BOUMARD

– Suppléante : Madeleine CARPENTIER

CFE-CGC

Michel GUINE

– Suppléant : Alain LE STRAT

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS

MEDEF

Franck GUYARD

Catherine CHARBONNIER

– Suppléants :

Michel HELLIO

Pierre-Marie VIAUD

CPME

Sofi LEROY

Budog MARZIN

– Suppléants :

Yannick GOUELOU

Jacky PETITPAS

U2P

Serge QUINTON

– Suppléant : Gervais BARRE

REPRÉSENTANT DE LA FNMF

Frédéric CACKOWSKI

– Suppléant : Jinous HANAFI

37

ÉTABLISSEMENTS MIXTES : SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

100 Avenue André Bonnin
BP 27118
35571 CHANTEPIE Cedex
Tél. : 02 99 26 75 75

CRF/ESRP/PO LA TOURMALINE

31 Bd Salvador Allende
CS 40249
44818 ST HERBLAIN Cedex
Tél. : 02 40 38 59 59

CSSR/EHPAD KERAMPIR

70-72 rue de Park Ar Roz
29820 BOHARS
Tél. : 02 98 34 58 58

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

DITEP L'ALOUETTE

9 avenue Jean Etoubleau
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 24 14 00

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

CSSR LE BOIS RIGNOUX

La Paquelais
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Tél. : 02 40 57 40 57

CSSR LE CHILLON

49370 VAL D'ERDRE AUXENCE
Tél. : 02 41 73 45 00

PÔLE DE RÉADAPTATION DE CORNOUAILLE

• SITE DE CONCARNEAU

61 Rue de Tregunc
29900 CONCARNEAU

• SITE DE QUIMPER

11 rue Émile Zola (accès direct)
29000 QUIMPER

• SITE DE ST YVI

Le Bois de Pleuven
Route de Kerancolven
29140 SAINT YVI
Tél. : 02 98 52 37 37

CSSR KORN ER HOUËT

Domaine de Korn er Houët
56390 COLPO
Tél. : 02 97 66 32 00

CENTRE DE RÉADAPTATION ESCALE - THÉBAUDAIS

49 boulevard Oscar Leroux
35200 RENNES
Tél. : 02 99 50 49 93

DIRECTION RÉGIONALE UGE CAM Bretagne Pays de la Loire

2 Chemin du Breil – BP 60075
44814 Saint Herblain Cedex
E.mail : secretariat.siege.ug-brpl@uecam.assurance-maladie.fr